

**COMMUNE DE RANS**  
**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU MERCREDI 15 NOVEMBRE 2023**

Étaient présents : THUREL, BARATA, LOUIS, MARQUEZ, BRUGNOT, MORLIER, TEMPESTA, SCHAEGIS, PIGNY, POULENARD, LOUIS

Absents excusés :

Mme ROUGEOT donne procuration à Mme BARATA

M. CHARLES donne procuration à M. MORLIER

Absent : M. CHAUTEMP

Secrétaire de séance : Madame Amandine THUREL

**ORDRE DU JOUR :**

- Délibération projet complémentaire au PLUI
- Délibération état d'assiette 2024
- Délibération charge loyer cure
- Délibération convention appartements communaux
- Délibération travaux voirie
- Délibération validation plan de financement démolition Racine
- Délibération groupement de commande électricité
- Délibération subventions

**Quorum : 11. Le quorum est atteint.** La séance est ouverte à 20h00.

Amandine THUREL désignée comme secrétaire de séance.

**Le Conseil Municipal valide à l'unanimité le Procès-Verbal de la séance du dernier Conseil Municipal.**

**Délibération projet complémentaire au PLUI :**

Le Conseil Municipal délibère et Vote :

- pour autoriser le maire, considérant les erreurs de jugement de la parcelle Z3, considérant la rétention foncière, considérant la facilitation d'accès, à proposer un projet complémentaire au PLUI.

Vote à 13 voix pour, 0 abstention, 0 contre

**Délibération état d'assiette 2024 :**

Le Conseil Municipal délibère et Vote :

- pour ajouter les parcelles 27, 28 à l'état d'assiette, pour l'exploitation forestière en 2024

Vote à 13 voix pour, 0 abstention, 0 contre

**Délibération charge loyer cure :**

Le Conseil Municipal délibère et Vote :

- pour accepter de repositionner le loyer de l'appartement T4 au montant de 2022 car celui-ci est classé F au DPE, augmentation de loyer non autorisée en considération de la loi n°2021-1104.

Vote à 13 voix pour, 0 abstention, 0 contre

**Délibération convention appartements communaux :**

Le Conseil Municipal délibère et Vote :

- pour l'arrêt des conventions concernant les appartements communaux

Vote à 13 voix pour, 0 abstention, 0 contre

**Délibération travaux voirie :**

Le Conseil Municipal délibère et Vote :

- pour retenir le devis de l'entreprise COLAS pour les travaux de voirie du chemin de la Combotte, cour logement communaux ancienne école, trottoirs et plateau.

Vote à 13 voix pour, 0 abstention, 0 contre

**Délibération validation plan de financement démolition Racine :**

Le Conseil Municipal délibère et Vote :

- le plan de financement pour la 2eme phase des travaux de la démolition du site Racine, considérant l'arrêté d'attribution DETR

Vote à 13 voix pour, 0 abstention, 0 contre

**Délibération groupement de commande électricité :**

Le Conseil Municipal délibère, Vote et accepte :

- les conditions et le renouvellement de l'adhésion au groupement de commande d'électricité, coordonner par le SIDEDEC, jusqu'au 31/12/2025

Vote à 13 voix pour, 0 abstention, 0 contre

**Délibération subventions :**

Le Conseil Municipal délibère et Vote :

- les subventions proposées par le comité affaires sociales :

Batterie fanfare : 300€

Comité des fêtes : 700€

Serre Vivante : 50€

École de musique d'Orchamps : 50€

Jura Nord foot : 100€

Banque alimentaire : 50€

Secours populaire : 50€

APE Concordia : 200€

Total : 1500€

Vote à 13 voix pour, 0 abstention, 0 contre

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.**

La secrétaire de séance,  
Amandine THUREL

Le Maire,  
Jean-Louis MORLIER

